

Royan, le 3 avril 2017



COMMANDE PUBLIQUE
AFFAIRES JURIDIQUES
Dossier suivi par Julien YOUINOU
Responsable du Service Juridique
Tél. : 05.46.39.56.65
JY/EG

Madame Elodie GUERRE-SOUYE
Assistante Administrative Région Atlantique
Cabinet d'Expertise TEXA
Bureau de La Rochelle
150 avenue du Cimetière
17000 LA ROCHELLE

Lettre Recommandée avec Accusé de Réception
N°2C 109 690 4308 6

Vos Réf. : TX16327737

Objet : Lettre d'Accord sur le Montant de l'Indemnité
Incendie dans local contenant 2 compteurs jaunes
ainsi que les tableaux électriques (le 8 novembre 2016)

Madame,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint, pour suite à donner, la « lettre d'accord sur le montant de l'indemnité », dûment complétée et signée, dans le cadre du sinistre désigné en objet.

Monsieur Julien YOUINOU, *Responsable du Service Juridique* - ☎ 05.46.39.56.65 - se tient à votre disposition pour les éventuels compléments d'information que vous pourriez souhaiter obtenir.

Je vous souhaite bonne réception de ces éléments et je vous prie de croire, Madame, en l'expression de mes sentiments distingués.

Pour le Député-Maire,
par délégation,
Le Premier Adjoint,



Patrick MARENGO
Tél. : 05.46.39.56.60

P.I./1

En provenance de :

~~Cabinet d'Exercice TEXA
Bureau de La Rochelle
150 avenue du Cimetière
17000 LA ROCHELLE~~



LA POSTE
Numéro de l'AR:

RECOMMANDÉ :
AVIS DE RÉCEPTION
AR 2C 109 690 4308 6

03 15 17-01-17



07-01-17

LA POSTE

Renvoyer à FRAB

Présenté / Avisé le : 10/1/17
Distribué le : 10/1/17

Je soussigné déclare être

Le destinataire

Le mandataire

CNI/Permis de conduire

Autre :

Ville de ROYAN
Mairie de Ville (Mairie de Royan)
50 avenue de Poulaille
17205 ROYAN Cedex

53

* Le facteur affranchi par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.
LA POSTE AGRÈMENT N° C603

Compagnie : GENERALI ASSURANCES
Références sinistre : 6945519362

Intermédiaire : PEZANT CLAUDE
Références intermédiaire :

Assuré : VILLE DE ROYAN
Adresse : 80 AVENUE DE PONTAILLAC
17200 ROYAN
N° de police : AM343892/A_1201

Adresse du risque : 5 AVENUE DE LA PALMYRE
17420 ST PALAIS SUR MER

Nature du sinistre : Incendie
Date du sinistre : 08/11/2016

Références expert : TX16327737 VIB

D 17.150

LETTRE D'ACCORD SUR LE MONTANT DE L'INDEMNITE

Je, soussigné(e) Didier QUENTIN, Député-Maire, agissant :

- Pour mon compte
 En qualité de représentant de La Ville de Royan

(1)	Montant
Déclare accepter la proposition d'indemnité, consécutive au sinistre, déterminée par expertise et arrêtée à la somme de :	2 943,60 €
Se décomposant comme suit :	
Indemnité immédiate	2 676,00 €
Indemnité différée, sur présentation des justificatifs	267,60 €

Je prends note que ces montants ont été arrêtés sous réserve de l'application des garanties du contrat d'assurance et des responsabilités encourues

Je déclare par ailleurs :

- ne pas être assujetti à la TVA et ne pas récupérer les sommes correspondantes.
 être assujetti à la TVA et pouvoir récupérer les sommes correspondantes.
 n'avoir souscrit aucun contrat d'assurance couvrant le même risque.

La Ville de ROYAN représentée par son Député-Maire en exercice, dûment habilité à l'effet des présentes par délibération du Conseil Municipal en date du 14 avril 2014 intervenue pour l'application des articles L.2122.22 et L.2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs aux modalités de délégation de pouvoirs du Conseil Municipal au profit du Maire, rendue exécutoire le 16 avril 2014 compte tenu de l'accomplissement des formalités légales, lui-même représenté par son Premier Adjoint, Monsieur Patrick MARENGO, en vertu de l'arrêté ASG n° 14.0689 en date du 17 avril 2014, lui portant délégation de fonctions et de signature, rendu exécutoire le 17 avril 2014, compte tenu de l'accomplissement des formalités légales,

Fait à ROYAN, le 3 avril 2017

Signature

(faire précéder la signature de la mention "lu et approuvé")



Pour Le Député-Maire
Et par délégation,
Le Premier Adjoint,

Patrick MARENGO

D 17.150

Sinistre : Incendie du 08/11/2016 Réf. Cie : 6945519362

N/Réf : TX16327737

EVALUATION DES DOMMAGES DE L'ASSURE

Bénéficiaire : Assuré - VILLE DE ROYAN

Pris en compte dans l'indemnité

IMMOBILIER	HT TTC	Valeur à neuf	Vétusté		Vétusté déduite		Vétusté récupérable	Vétusté non récupérable
			Taux	Montant	Total	Dont TVA		
Local technique Electricité Remplacement du tableaux électrique	TTC	2 676,00 €	10,00%	267,60 €	2 408,40 €		267,60 €	0,00 €
Local technique Décontamination décontamination du local électrique.	TTC	267,60 €	0,00%	0,00 €	267,60 €		0,00 €	0,00 €
Sous-total		2 943,60 €		267,60 €	2 676,00 €		267,60 €	0,00 €
TOTAL DES DOMMAGES (hors frais annexes)		2 943,60 €		267,60 €	2 676,00 €		267,60 €	0,00 €